

# Comptes sociaux

Exercice clos  
le 31 décembre 2004

**04**

# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

## RATP

54, quai de la Rapée  
75 599 PARIS CEDEX 12

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- > le contrôle des comptes annuels de la RATP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- > la justification de nos appréciations,
- > les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 01 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Régie à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- > les informations données dans la note 2-3-e et 5-20 de l'annexe sur les régimes financiers de protection sociale et en particulier sur les engagements de retraite,
- > la note 2-1 qui expose l'incidence sur les comptes annuels des changements de méthode intervenus au cours de l'exercice.

### 02 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 225-235 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### Provision pour risques et charges

La RATP a porté la provision pour couvrir les risques relatifs aux maladies professionnelles liées à l'amiante à un montant de 10,5 millions d'euros.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives, retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à analyser les hypothèses retenues ainsi que les calculs effectués afin de pouvoir corroborer le montant de la provision inscrite au passif du bilan à la clôture de l'exercice.

#### Provisions pour médailles du travail, rentes et engagements hors bilan

La RATP mentionne dans les notes 2-1-a et 2-1-b les modalités de détermination des engagements en matière de médailles du travail et rentes accidents du travail et maladies professionnelles. Au 31 décembre 2004, ces provisions s'élèvent respectivement à 9,4 millions d'euros et 9,7 millions d'euros. La RATP mentionne également dans les notes 2-3-e et 5-20 de l'annexe les modalités de détermination des engagements en matière de retraite, présentés en engagement hors bilan pour un montant de 21,6 milliards d'euros au 31 décembre 2004.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, s'agissant d'un processus complexe impliquant des techniques spécialisées, à nous appuyer sur :

- > une revue informatique visant à valider les calculs effectués : exhaustivité de la

population concernée, intégrité des données, respect des hypothèses présentées ;

- > une revue par un actuaire des hypothèses de calcul retenues : taux d'actualisation, table de mortalité, taux de progression des rémunérations.

Cette démarche a permis de s'assurer du caractère raisonnable des principales hypothèses retenues pour la valorisation du montant présenté dans les comptes au 31 décembre 2004, sous forme de provisions et d'engagement hors bilan, et de l'exactitude des calculs opérés.

#### Changements de méthode comptable

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 2-1 de l'annexe expose les changements de méthode intervenus au cours de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre établissement, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces changements et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 03 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 6 juin 2005  
Les commissaires aux comptes

**PriceWaterhouseCoopers Audit**  
Daniel Chauveau, Yves Nicolas  
**Salustro Reydel**  
Philippe Arnaud

**BILAN**

au 31 décembre 2004

		Brut	Amortissements/provisions	Net
<b>actif</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2004</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>91 089</b>	<b>297 662</b>	<b>191 407</b>	<b>106 255</b>
> Frais de recherche et développement	4 351	12 291	10 205	2 086
> Droit au bail	•	351	52	299
> Autres	86 738	285 020	181 150	103 870
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 394 377</b>	<b>16 690 738</b>	<b>9 229 312</b>	<b>7 461 427</b>
> Terrains	377 090	373 944	3 418	370 526
> Constructions	4 175 035	9 668 235	5 422 767	4 245 469
> Installations techniques, matériel et outillage industriel	390 441	1 427 719	991 615	436 104
> Matériel de transport	1 164 623	3 846 941	2 673 377	1 173 565
> Autres	58 632	253 267	138 135	115 132
> En-cours, avances et acomptes	1 228 556	1 120 632	•	1 120 632
<b>Immobilisations financières</b>	<b>222 026</b>	<b>299 550</b>	<b>4 261</b>	<b>295 289</b>
> Participations	89 671	93 889	3 908	89 981
> Créances rattachées à des participations	8 985	8 878	•	8 878
> Autres titres immobilisés	•	•	•	•
> Prêts	96 643	98 081	353	97 727
> Autres	26 727	98 702	•	98 702
<b>actif immobilisé (I)</b>	<b>7 707 492</b>	<b>17 287 950</b>	<b>9 424 980</b>	<b>7 862 970</b>
Stocks et en-cours	142 162	247 863	99 155	148 709
Avances et acomptes versés sur commande	6 633	9 273	•	9 273
<b>Créances</b>	<b>3 977 263</b>	<b>4 211 728</b>	<b>18 130</b>	<b>4 193 598</b>
> Créances clients et comptes rattachés	115 294	133 122	13 566	119 556
> Créances Etat et autres collectivités publiques	231 841	186 120	•	186 120
> Autres	3 630 128	3 892 485	4 564	3 887 921
<b>Actif financier</b>	<b>429 237</b>	<b>614 733</b>	<b>667</b>	<b>614 066</b>
> Valeurs mobilières de placement	383 723	479 663	667	478 996
> Disponibilités	45 514	135 070	•	135 070
> Charges constatées d'avance	28 043	131 942	•	131 942
<b>actif circulant (II)</b>	<b>4 583 338</b>	<b>5 215 540</b>	<b>117 952</b>	<b>5 097 588</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	16 007	9 209	•	9 209
Primes de remboursement des obligations (IV)	17 662	14 821	•	14 821
Ecarts de conversion actif (V)	•	1	•	1
<b>total général (I + II + III + IV + V) (en milliers d'Euros)</b>	<b>12 324 499</b>	<b>22 527 520</b>	<b>9 542 932</b>	<b>12 984 588</b>

<b>passif</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2004</b>
Contre-valeur des immobilisations mises à disposition	250 701	250 701
Ecarts de réévaluation	233 805	232 193
Dotation en capital	283 367	283 367
<b>Réserves</b>	<b>272 708</b>	<b>277 513</b>
> Réserve provenant de la cession de biens mis à disposition et désaffectés (remploi)	173 307	177 983
> Réserve provenant de la cession de biens créés par la Régie et désaffectés (réinvestissement)	41 475	41 604
> Réserve générale	57 926	57 926
Report à nouveau	64 596	51 892
Résultat de l'exercice (excédent ou perte)	6 508	22 515
Subventions d'investissement	1 795 088	1 831 976
Provisions réglementées	77 396	72 570
<b>capitaux propres (I)</b>	<b>2 984 169</b>	<b>3 022 727</b>
Provisions pour risques	45 541	42 231
Provisions pour charges	1 772 787	2 186 892
<b>provisions pour risques et charges (II)</b>	<b>1 818 328</b>	<b>2 229 122</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>4 486 947</b>	<b>4 680 963</b>
> Prêts de la région d'Ile-de-France	263 279	277 890
> Emprunts obligataires	3 774 675	3 829 006
> Emprunts et dettes à des établissements de crédit (soldes créditeurs de banques)	23 725	133 984
> Emprunts et dettes financières divers	367 700	381 224
> Intérêts courus non échus	57 568	58 859
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	1 503	1 527
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 429	169 564
Dettes fiscales et sociales	552 199	617 350
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	187 277	175 281
Autres dettes	205 958	241 412
Produits constatés d'avance	1 930 400	1 846 452
<b>dettes (III)</b>	<b>7 521 713</b>	<b>7 732 549</b>
Ecarts de conversion passif (IV)	289	190
<b>total général (I + II + III + IV) (en milliers d'Euros)</b>	<b>12 324 499</b>	<b>12 984 588</b>
Endettement financier net (indicateur RATP dont le calcul détaillé figure en annexe 13c)	4 034 006	4 028 449

**COMPTE DE RESULTAT**

au 31 décembre 2004

<b>exploitation</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2004</b>	<b>Variation %</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 883 947</b>	<b>4 066 337</b>	<b>4,7%</b>
<b>Produits du transport (prestations de service) (1)</b>	<b>2 758 840</b>	<b>2 886 919</b>	<b>4,6%</b>
<b>Contribution forfaitaire</b>	<b>662 773</b>	<b>677 175</b>	<b>2,2%</b>
<b>Produits des activités annexes (1)</b>	<b>78 147</b>	<b>88 957</b>	<b>13,8%</b>
<b>Produits divers</b>	<b>289 994</b>	<b>316 924</b>	<b>9,3%</b>
> Prestations de services autres que les produits de transport (1)	116 192	124 427	7,1%
> Ventes de produits résiduels (1)	1 772	2 399	35,4%
> Production stockée	-1 016	-741	-27,0%
> Production immobilisée	59 511	58 958	-0,9%
> Reprises sur provisions et transferts de charges	60 539	76 712	26,7%
> Autres produits	52 995	55 169	4,1%
<b>Produits en atténuation des charges d'amortissements</b>	<b>94 193</b>	<b>96 363</b>	<b>2,3%</b>
> Reprise sur provisions spéciales de réévaluation	4 709	4 821	2,4%
> Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat de l'exercice	89 484	91 542	2,3%
> STP - Reliquat du VT et produits des amendes	0	0	.
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 674 867</b>	<b>3 850 105</b>	<b>4,8%</b>
<b>Consommations en provenance de tiers</b>	<b>617 211</b>	<b>650 633</b>	<b>5,4%</b>
<b>Energie</b>	<b>115 066</b>	<b>122 388</b>	<b>6,4%</b>
> Energie électrique	55 761	55 753	0,0%
> Carburants	50 030	57 285	14,5%
> Chauffage	9 276	9 350	0,8%
<b>Frais relatifs aux lignes affrétées</b>	<b>18 426</b>	<b>18 842</b>	<b>2,3%</b>
<b>Charges de circulation SNCF</b>	<b>22 100</b>	<b>20 743</b>	<b>-6,1%</b>
<b>Matières et autres charges externes</b>	<b>461 619</b>	<b>488 661</b>	<b>5,9%</b>
> Matières et fournitures diverses	138 571	149 620	8,0%
> Autres charges externes	323 048	339 041	5,0%
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>195 637</b>	<b>208 191</b>	<b>6,4%</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>2 256 971</b>	<b>2 353 456</b>	<b>4,3%</b>
> Salaires et traitements	1 304 221	1 365 831	4,7%
> Charges sociales	507 121	527 139	3,9%
> Résultat des régimes spéciaux	445 630	460 486	3,3%
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>580 946</b>	<b>599 307</b>	<b>3,2%</b>
> Sur immobilisations - dotations aux amortissements	531 404	543 598	2,3%
> Sur immobilisations - dotations aux provisions	0	3 418	100,0%
> Sur actif circulant - dotations aux provisions	16 773	20 425	21,8%
> Pour risques et charges - dotations aux provisions	32 769	31 866	-2,8%
<b>Autres charges</b>	<b>24 101</b>	<b>38 518</b>	<b>59,8%</b>
<b>résultat d'exploitation</b> (en milliers d'Euros)	<b>209 080</b>	<b>216 233</b>	<b>3,4%</b>

<b>financier et exceptionnel</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2004</b>	<b>Variation %</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>115 649</b>	<b>147 648</b>	<b>27,7%</b>
> De participation	2 477	2 580	4,2%
> D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 679	377	-77,6%
> Autres intérêts et produits assimilés	94 849	132 578	39,8%
> Reprises sur provisions et transferts de charges	7 511	818	-89,1%
> Différences positives de change	364	144	-60,3%
> Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 769	11 151	27,2%
<b>Charges financières</b>	<b>314 891</b>	<b>337 794</b>	<b>7,3%</b>
> Intérêts et charges assimilées	310 145	333 568	7,6%
> Dotations aux amortissements et aux provisions	4 357	3 629	-16,7%
> Différences négatives de changes	389	596	53,4%
> Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	•
<b>résultat financier</b>	<b>-199 242</b>	<b>-190 146</b>	<b>-4,6%</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>655 918</b>	<b>613 588</b>	<b>-6,5%</b>
> Sur opérations de gestion	4 226	5 623	33,0%
> Sur opérations en capital	39 097	365	-99,1%
> Autres produits exceptionnels	580 562	579 225	-0,2%
> Reprises sur provisions et transferts de charges	32 033	28 375	-11,4%
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>655 569</b>	<b>608 103</b>	<b>-7,2%</b>
> Sur opérations de gestion	8 787	5 763	-34,4%
> Autres charges exceptionnelles	261 154	184 493	-29,4%
> Dotations aux amortissements et aux provisions	385 628	417 847	8,4%
<b>résultat exceptionnel</b>	<b>348</b>	<b>5 484</b>	<b>N.S</b>
Participation des salariés aux résultats	3 678	9 038	145,7%
Impôts sur les bénéfices	0	18	
<b>total produits</b>	<b>4 655 514</b>	<b>4 827 573</b>	
<b>total charges</b>	<b>4 649 006</b>	<b>4 805 058</b>	
<b>résultat (en milliers d'Euros)</b>	<b>6 508</b>	<b>22 515</b>	<b>N.S</b>
(1) Chiffre d'affaires	2 954 951	3 102 702	5,0%
(2) Dont prime de gestion	51 885	55 094	6,2%

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Exercice clos le 31 décembre 2004

*Les états financiers sont présentés  
en milliers d'euros.*

### 1

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

### Généralités

L'année 2004, a vu la mise en œuvre du nouveau contrat avec le STIF. Ce contrat a été signé pour une durée de quatre années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Il a pour objet de définir les conditions de réalisation par la RATP du service de transport en commun de voyageurs d'Ile de France qu'elle exploite, les relations avec le STIF en matière d'information sur les investissements, la rémunération du service et la contribution financière versée par le STIF en compensation des sujétions de service public et la rémunération du service ainsi que les modalités d'exécution du contrat.

### Protection sociale

Le décret 2004-174 du 23 février 2004 a institué la Caisse de Coordination aux Assurances Sociales de la RATP (CCAS) chargée de la couverture des risques maladie, maternité, invalidité, décès et accidents du travail, maladies professionnelles pour les agents en activité, les retraités et leurs ayant droits. Elle est gérée par un Conseil d'Administration paritaire.

Pour les risques qu'elle couvre, la CCAS tient une comptabilité distincte dans le respect des principes du "Traitement Comptable de la Protection Sociale" en vigueur depuis 1999, c'est-à-dire en distinguant le risque Maladie / Maternité et le risque Accidents du travail / Maladies professionnelles.

### Filiales et participations

Au cours de l'exercice 2004, la RATP a augmenté sa participation dans le capital de Promo Métro. Elle détient dorénavant 66% du capital.

### 2

## PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le plan comptable particulier de la RATP a été approuvé par arrêté interministériel en date du 21 mars 1985, sur avis de conformité donné par le Conseil National de la Comptabilité. Ce plan est établi conformément aux règles, principes et modalités du système de base du Plan Comptable Général.

Il comprend, en outre, des développements et des aménagements qui répondent aux besoins spécifiques d'information de gestion de la RATP et aux particularités de sa structure juridique et de son régime financier.

### 2.1 Dispositions particulières

#### a) Médailles du travail

En application de l'avis du CNC n°2004-05 du 25 mars 2004 faisant suite à la recommandation du CNC n°2003-R.01, la RATP a comptabilisé son engagement relatif aux médailles du travail. Le montant de cet engagement évalué au 1<sup>er</sup> janvier 2004 est venu diminuer les capitaux propres pour 8 922 K€ (compte "report à nouveau"), et la variation de l'année est constatée sous forme de dotation ou de reprise aux provisions pour charges. Au 31 décembre 2004, le montant de la provision s'élève à 9 394 K€.

Cet engagement comprend d'une part, la gratification attribuée lors de l'obtention de la médaille, et d'autre part, deux jours de congés attribués l'année d'obtention de la médaille qui peuvent être utilisés sans contrainte de délai (avantage "à long terme").

Le taux d'actualisation retenu au 31-12-2004 est de 4,5% au lieu de 5% au 01-01-04. Ce taux comprend un taux d'inflation de 2%.

#### b) Rentes Accidents du travail / Maladies professionnelles

La RATP assure elle-même le service des rentes accidents du travail / maladies professionnelles à ses agents en activité ou à ses retraités. Ces rentes ont pour objet d'indemniser les séquelles définitives physiques ou psychologiques ainsi que leur incidence professionnelle dans le déroulement de carrière de l'assuré.

Jusqu'au 31 décembre 2003, ces rentes figuraient en engagement hors bilan et leur montant s'élevait à 72 Millions d'euros.

Au 31 décembre 2004, les règles suivantes ont été appliquées :

- > Les rentes servies aux retraités ou aux ayant droits sont considérées comme des avantages similaires aux retraites. En conséquence, leur valeur actuelle probable est portée en engagements hors bilan dans la mesure où les autres engagements relatifs aux retraites ne sont pas provisionnés.
- > Les rentes servies aux agents en activité font l'objet d'une provision pour charge pour leur valeur actuelle probable.

Le taux d'actualisation retenu au 31-12-2004 est de 4,5% au lieu de 5% au 01-01-04. Ce taux comprend un taux d'inflation de 2%.

Le montant de cet engagement évalué au 1<sup>er</sup> janvier 2004 est venu diminuer les capitaux propres pour 10 290 K€ (compte "report à nouveau"), et la variation de l'année est constatée sous forme de dotation ou de reprise de provisions pour charges. Au 31 décembre 2004, le montant de la provision s'élève à 9.681 K€.

### c) Autres dispositions

En application des mesures transitoires du règlement CRC n°2002-10 modifié par le règlement CRC n°2003-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, la RATP a maintenu dans ses comptes 2003 et 2004 les mêmes modalités comptables qu'auparavant. Par conséquent, les dépenses de 1<sup>ère</sup> catégorie (dépenses de remplacement) ne font pas l'objet de provisions, et les dépenses de 2<sup>ème</sup> catégorie (programmes pluriannuels de grandes révisions) continuent de faire l'objet de provisions pour les révisions du matériel roulant ferré. La provision pour grandes révisions s'élève à 59 848 K€ au 31 décembre 2004.

## 2.2 Principes généraux relatifs au bilan

Pour le détail de l'actif immobilisé et des amortissements, cf. tableaux 1 et 2

### a) Immobilisations incorporelles

> Les frais de recherche et de développement, afférents à des projets nettement individualisés, susceptibles d'application commerciale et dont le coût peut être distinctement établi, sont inscrits au bilan et amortis sur une durée de 3 ans. Tous les autres frais de recherche sont pris en charges d'exploitation.

> Les logiciels acquis par l'entreprise sont inscrits au bilan et amortis sur une durée de 3 ans lorsque leur coût d'acquisition hors taxe et frais d'approvisionnement est égal ou supérieur à 3 K€. Il en est de même pour les logiciels créés par l'entreprise.

Les modifications et les réalisations de versions nouvelles de logiciels, traduisant une évolution fonctionnelle significative bien identifiée, sont immobilisées si le coût atteint 45 K€.

### b) Immobilisations corporelles

Elles comprennent des biens mis à la disposition de la RATP, qui demeurent la propriété des collectivités publiques, notamment du Syndicat des Transports d'Ile de France autorité organisatrice des transports en région parisienne, et des biens acquis ou créés par la RATP.

En effet, conformément à son cahier des charges, la RATP assume l'entretien et le renouvellement de toutes ces immobilisations, y compris celles dont la propriété revient aux collectivités, et les inscrit donc logiquement à son actif, dans une optique de bilan de service public.

Les biens de l'actif ancien mis à la disposition de la RATP, le 1<sup>er</sup> janvier 1949, ont été évalués à cette date à leur coût de reconstitution à l'identique. Les immobilisations acquises ou créées sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Ces coûts incluent les frais de maîtrise d'œuvre nécessités pour la réalisation des équipements. Depuis 1986 (sauf exception), ces frais sont imputés sur les comptes d'immobilisations concernés à partir de valorisations de main-d'œuvre issues de la comptabilité analytique. Jusqu'au 31 décembre 2002, ces valorisations intégraient des charges sociales et des frais indirects de production aboutissant à un coefficient de 2,32. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, ce taux est désormais de 1,84, conforme aux valeurs de marché.

L'ensemble des immobilisations corporelles en service au 31 décembre 1976 a fait l'objet d'une réévaluation dans les conditions définies par l'article 61 de la loi de finances pour 1977.

Les biens de faible valeur (dont le coût d'acquisition est inférieur à 381,12 €) sont enregistrés en charges d'exploitation. A ce titre, sont concernées :

> les acquisitions de petits outillages, de matériels techniques de bureau (y compris matériels informatiques et téléphoniques) et d'extincteurs,  
> les acquisitions de mobilier de bureau lorsqu'elles présentent un caractère occasionnel et/ou ont pour objet le renouvellement courant de mobilier existant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire, en fonction des durées de vie fixées en accord avec la Mission de contrôle économique et financier des transports :

> infrastructures et bâtiments : 50 ans,  
> installations de télécommunications et d'alarme : 15 ans,  
> installations électriques : 20 ans (sous stations) et 15 ans (autres),  
> signalisation des voies : 15 ans ; aide à la conduite : 6 ans 2/3,  
> voies : 20 ans (RER) et 15 ans (métro, tramway),  
> installations techniques : 10 ans (matériels divers, systèmes d'aide à l'exploitation des trains), 6 ans 2/3 (équipements de sonorisation et d'affichages lumineux, climatisation), 15 ans (matériel d'épuisement et de ventilation), 20 ans (postes de transformation de courant),  
> escaliers mécaniques et portillons automatiques : 20 ans,  
> matériels roulants : 25 ans (RER), 20 ans (métro), 15 ans (tramway) et 10 ans (autobus),  
> véhicules de tourisme et matériels roulants auxiliaires du réseau autobus : 8 ans,  
> aménagements et agencements : 15 ans ; mobilier et matériel technique de bureau : 10 ans ; équipements électroniques : 6 ans 2/3 ; matériel informatique : 5 ans.

Les compléments de dépenses engagées sur un bien et qui n'ont pas pour objet d'accroître de façon significative sa durée de vie sont amortis sur la moitié de la durée de vie de ce bien.

Il a été admis, par dérogation aux règles générales, que les aménagements publicitaires et

commerciaux seraient amortis, conformément aux différents accords passés avec les sociétés concessionnaires, en fonction des suppléments de recettes dégagés par ces aménagements.

Les subventions encaissées pour l'acquisition de terrains sont rapportées au résultat par dixième.

### c) Biens concernés par les opérations de locations/sous-locations (leasehold)

Les biens qui servent d'assiette aux opérations de leasehold (cf. §3-l)) figurent à l'actif immobilisé du bilan de la RATP. Le résultat acquis par la RATP au titre des leasehold (Net Present Value) est comptabilisé sur la durée de vie des opérations (cf. tableau 21a).

### d) Immobilisations financières

La valeur brute de ces actifs est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres détenus par la RATP est déterminée à partir de la situation nette comptable de la filiale ou pour les filiales détenant elles-mêmes des participations, à partir de la situation nette consolidée du sous-groupe, et de l'évolution prévisible des résultats de la filiale ou du sous-groupe.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette au bilan, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence (cf. détail des provisions dans le tableau 3).

### e) Stocks

Ils sont évalués au coût moyen pondéré, à l'exclusion des stocks de rechange qui, eu égard à leur nature, sont valorisés au coût unitaire d'origine (cf. détail des stocks par catégorie tableau 4).

La RATP dispose en effet, pour l'exploitation de ses réseaux, de parcs de rechange de pièces d'immobilisations devant être en permanence à la disposition des services utilisateurs pour l'entretien et la réparation des matériels fixes et roulants. Ces pièces de rechange, remises à neuf ou remplacées de façon à rester toujours disponibles jusqu'à la réforme du matériel principal, sont gérées et classées parmi les stocks.

Des frais accessoires d'achat peuvent être inclus dans la valeur brute des approvisionnements.

Concernant la provision pour dépréciation des stocks (cf. détail des provisions dans le tableau 3), la RATP dispose :

> pour les stocks rechanges, d'une provision spéciale mise en place en 1988. La similitude existant entre les pièces de rechanges et les actifs immobilisés concernés par ces rechanges a conduit à adopter une méthode de dépréciation calquée sur le mode d'amortissement du matériel en service.  
> pour les autres stocks d'approvisionnement, d'une provision partielle sur les stocks dormants et ceux à rotation lente (évaluée par application de taux



forfaitaires par catégories d'articles) ainsi que d'une provision intégrale des stocks dont la réforme est décidée à court terme.

#### f) Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation de la totalité de la créance est constituée lorsqu'un risque potentiel de non-recouvrement apparaît (cf. détail des provisions dans le tableau 3).

#### g) Primes de remboursement des obligations

L'amortissement des primes de remboursement des obligations est réparti linéairement sur la durée des emprunts concernés. Toutefois, dans l'hypothèse où la décision de rembourser par anticipation un emprunt aurait été prise avant la date d'arrêté des comptes, les charges y afférentes seraient amorties en totalité.

#### h) Capitaux propres

Le poste "Contre-valeur des immobilisations mises à disposition" qui figure au passif représente essentiellement la valeur résiduelle, figée au 1<sup>er</sup> janvier 1949 - date de création de la RATP - des actifs mis à disposition de la RATP à cette date et qui subsistaient au bilan du 31 décembre 1976.

Les écarts de réévaluation figurant en capitaux propres sont issus de la réévaluation pratiquée en 1963 sur la base de 1959 pour 8 557 K€ et de la réévaluation opérée en 1978 sur la base de 1976 pour 225 248 K€ (cf. tableau 7). Une provision spéciale de réévaluation figure également dans les capitaux propres pour 77 396 K€.

La loi du 21 mars 1948 a créé la RATP sans lui attribuer de capital. Toutefois, en 1986, les pouvoirs publics lui ont accordé une dotation en capital de 283 367 K€ en contrepartie partielle du remboursement anticipé des prêts consentis antérieurement par le Fonds de développement économique et social.

En application des textes créant et régissant la RATP, les plus-values et moins-values sur cessions d'actifs immobiliers alimentent directement des comptes de réserves, une distinction étant opérée selon qu'il s'agit de biens mis à disposition ou de biens créés par la Régie. Ces réserves procurent, selon des dispositions prises en accord avec les autorités de tutelle, des ressources finançant l'acquisition d'immobilisations nouvelles.

Les subventions d'investissement sont rapportées au résultat au rythme des dotations aux amortissements des biens subventionnés. (Cf. détail de la variation des capitaux propres tableau 8)

#### i) Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées selon les dispositions du règlement sur les passifs n°2000-06 du CRC (cf. détail des provisions dans le tableau 3).

#### j) Dettes financières et couverture

Les emprunts sont présentés au bilan à leur valeur de remboursement en euros.

#### Opérations en devises

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au taux de clôture à l'exception de ceux concernant des opérations couvertes de façon parfaites par des contrats d'échanges de devises. Les opérations parfaitement couvertes notamment les dettes financières en devises sont présentées au cours de couverture depuis 2003 (cf § 2.3.)

A la date d'arrêté des comptes, lorsque l'application du cours de conversion a pour effet de modifier les montants en euros précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites au passif du bilan lorsque la différence correspond à un gain latent, et à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente. Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risques de change.

#### Instruments financiers dérivés

La RATP gère les risques de marchés liés aux variations de taux d'intérêts, de change et de matières premières en utilisant des instruments dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêts, des options de taux, des swaps de devises, et par des caps, floor ou swaps participatifs sur gasoil. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture et sont strictement adossés.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat de manière symétrique à l'enregistrement des charges et produits des opérations couvertes.

Les différentiels d'intérêts à recevoir ou à payer résultant des opérations de swaps, caps et floors de couverture ainsi que les primes et soultes liées à ces opérations sont constatés en résultat sur la durée de vie des contrats comme un ajustement de la charge d'intérêt.

Les gains et pertes latents résultant des contrats affectés à la couverture des achats futurs de gasoil (budgétés) sont différés et pris en compte en résultat lors de la réalisation de la transaction couverte.

#### k) Dettes fournisseurs

Les fournisseurs débiteurs sont présentés à l'actif du bilan. Si leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une provision est alors constatée.

#### l) Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent principalement les opérations de leasehold (américains et suédois) pour 1 693 310 K€. Il s'agit des loyers principaux encaissés en totalité au

moment de la signature du contrat, mais qui concernent principalement les exercices à venir. (cf. détail tableau 5)

### 2.3 Principes généraux relatifs au compte de résultat

#### a) Recettes liées au contrat avec le Syndicat des transports d'Ile de France

Les recettes liées au contrat signé le 12 juillet 2000 avec le Syndicat des transports d'Ile de France et renouvelé le 27-11-03 pour les années 2004 à 2007, se composent :

*Recettes participant à l'établissement du chiffre d'affaires de la RATP :*

- > des recettes directes du trafic perçues des voyageurs,
- > des compensations tarifaires représentant, par catégorie de titre, l'écart entre le prix public perçu des voyageurs et le prix de référence contractualisé,
- > de la rémunération à la vente assise sur le montant des ventes réalisées sur le réseau,
- > d'un bonus ou malus pour la qualité de service, ayant pour objet d'inciter la RATP à améliorer la qualité de son offre.

*Recettes non incluses dans le chiffre d'affaires RATP*

> d'une contribution forfaitaire figée sur la durée du contrat.

Cette contribution couvre l'ensemble des charges non rattachables aux dépenses de fonctionnement mises en oeuvre pour la réalisation de l'offre prévue au contrat et n'est pas intégrée au chiffre d'affaires.

#### b) Subventions pour maintien ou création de dessertes déficitaires

La RATP perçoit, dans le cadre du dispositif prévu à l'article 8§6 du décret 59.157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation du transport de voyageurs dans la région parisienne, des subventions pour maintien ou création de dessertes déficitaires versées par les collectivités demanderesse.

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité figure dans le tableau 9 et l'affectation des recettes par nature de titre de transport dans le tableau 10.

#### c) Produits en atténuation de charges d'amortissement

Il s'agit des reprises sur subventions d'investissement et sur provisions spéciales de réévaluation.

#### d) Charges externes

Ces charges mettent en évidence certains postes importants pour l'activité de transporteur. Tel est le cas pour les rubriques : énergie, frais relatifs aux lignes affrétées, charges de circulation SNCF (interconnexion des réseaux RATP et SNCF).

#### e) Charges de personnel

A partir de 1999, la RATP a mis en place une organisation comptable permettant de séparer ce qui relève de son activité "transporteur" de ce qui relève de son activité "assureur".

Cette organisation est fondée sur:

- > L'établissement, au sein de l'activité "assureur", de comptes de résultats par risques couverts (Vieillesse, Maladie, invalidité décès, Accident du travail, Chômage, Famille), d'une part ;
- > La mise en place de taux de cotisations sociales patronales, comparables dans leur fonctionnalité et leur niveau à ceux des régimes sociaux de droit commun, d'autre part.

Cet ensemble constitue le Traitement Comptable de la Protection Sociale (TCPS).

#### Présentation des charges de personnel dans les comptes sociaux d'entreprise

Afin d'améliorer la lisibilité et la comparaison du compte de résultat de la RATP avec ceux des autres entreprises de transport, les charges de personnel liées à l'activité de transporteur sont exprimées à l'instar d'une entreprise de droit commun, par les deux lignes : "Salaires et traitements" et "Charges sociales", tandis que l'activité de prestataire social est résumée au travers de la seule ligne "Insuffisance de financement des régime sociaux".

L'activité d'assureur social de la RATP est illustrée plus en détail dans un tableau figurant en annexe 11, lequel présente à l'instar des organismes de sécurité sociale proprement dits :

- > l'origine et le montant des ressources : en particulier, les cotisations patronales et, si il y a lieu, les cotisations ouvrières,
- > le montant des prestations versées aux ressortissants,
- > les relations de compensations avec les autres régimes de Sécurité Sociale,
- > les frais de gestion.

#### Principales caractéristiques des comptes de la Protection Sociale

##### Cotisations patronales et ouvrières

Les ressources des comptes de la protection sociale comprennent principalement les cotisations patronales inscrites sur la ligne "Charges sociales" du compte de résultat de la RATP, ainsi que les cotisations ouvrières lorsqu'il y a lieu. S'agissant du risque maladie, il y a lieu de noter que, par suite du remplacement des cotisations ouvrières par la CSG, la caisse maladie de la RATP se voit reverser chaque année une quote-part des ressources de CSG collectée par l'URSSAF ; le montant de ce versement est fixé par arrêté publié au JO.

##### Prestations

Les prestations comprennent :

- > D'une part, des prestations en nature : frais

médicaux et hospitaliers, remboursements d'analyses et pharmaceutiques, soins effectués par l'Espace Santé, etc.

> D'autre part, des prestations en espèces telles que le maintien du salaire aux agents malades (indemnités journalières), l'indemnité au décès, les pensions, les rentes accident du travail, les prestations familiales, etc.

#### Adossement au Régime Général des risques maladie et famille

S'agissant de la couverture des risques Maladie et Famille, le régime RATP est adossé depuis 1972 au Régime Général. Dans le cadre de cet adossement (désigné par le terme de "compensation bilatérale"), la RATP verse à la CNAM et la CNAF une cotisation dont le taux et les modalités d'application sont fixées par décret en contrepartie de laquelle, les Caisses lui remboursent les seules prestations versées (en nature, seulement, pour la maladie) dans les conditions fixées par le Code de la Sécurité Sociale.

#### Compensations démographiques inter-régimes

Dans le cadre de la Politique Sociale, l'Etat a mis en place à partir de 1974, des mécanismes de compensation entre les régimes de Sécurité Sociale existants en France censés pallier les effets d'évolutions démographiques différentes sur leurs ressources respectives.

Une compensation de ce type existe pour le risque Maladie, toutefois, ces dispositions ont un impact particulièrement important sur les comptes du risque Vieillesse.

#### f) Résultat exceptionnel

L'analyse du résultat exceptionnel figure dans le tableau 12.

## 3

### AUTRES INFORMATIONS

a) Etat des échéances des créances et des dettes (cf. tableau 13)

b) Produits à recevoir et charges à payer (cf. tableau 14)

c) Eléments concernant les entreprises liées (cf. tableau 15)

d) Créances et dettes représentées par des effets de commerce (cf. tableau 15)

e) Effectif (cf. tableau 16)

f) Rémunérations allouées aux dix personnes les mieux rémunérées (cf. tableau 17)

g) Tableau des filiales et participations

Le tableau 18 présenté ci-après fait ressortir les caractéristiques financières des sociétés dans lesquelles la participation de la RATP est supérieure à 20% ou pour lesquelles la valeur brute des titres détenus est supérieure à 1,5 M€ (SEDP, RATP Développement, LOGIS-TRANSPORTS, PROMOMETRO, TELCITE, FINANCIERE TRANSDEV, BMS et RATP INTERNATIONAL).

#### h) Consolidation

La RATP établit des comptes consolidés.

i) Groupement d'intérêts économiques (cf. tableau 19)

j) Engagements hors bilan (cf. tableau 20)

#### k) Amiante

Le programme d'éradication de l'amiante friable imposé par le décret 96-97 du 7 février 1996, est réalisé en quasi-totalité. Seules quelques opérations présentant, en terme d'enjeu financier, un caractère non significatif restent à réaliser.

Concernant l'amiante non friable (amiante caché ou matériaux contenant de l'amiante), son retrait est réalisé au fil de l'eau à la faveur d'opérations de maintenance ou de travaux touchant les installations. Compte tenu de l'absence de connaissances précises des installations ou équipements contenant de l'amiante non friable et, de ce fait, de la difficulté à prévoir les moyens à mettre en œuvre pour en organiser le retrait, il n'est pas possible aujourd'hui de définir une programmation à plus de 6 mois pour ce type d'intervention. En conséquence, aucune provision comptable n'a été enregistrée dans les comptes 2004. En 2004, les dépenses engagées à ce titre s'élèvent à 2 245 K€.

La RATP répond également aux nouvelles obligations fixées par le décret du 13 juillet 2001 en procédant régulièrement à des mesures d'empoussièrement.

Par ailleurs, une étude interne a été menée afin de recenser les cas de maladies professionnelles liées à l'amiante et d'évaluer leurs conséquences financières pour l'entreprise. Une provision couvre l'intégralité du risque lié aux cas déclarés ou ayant fait l'objet d'actions contentieuses. Bien qu'il ne soit pas possible de préjuger de l'impact financier des actions futures, la RATP considère que la provision inscrite au bilan au 31 décembre 2004 pour 10 454 K€ est suffisante et correspond à sa meilleure estimation du risque financier encouru par l'entreprise à ce titre.

#### l) Opérations de lease et de crédit-bail

L'impact détaillé de ces opérations sur les états financiers de l'exercice est précisé dans le tableau 21a.

**Leasehold**

La RATP effectue des opérations de "leasehold". Il s'agit d'instruments de gestion de la dette de l'entreprise qui consistent, pour la RATP, à concéder un droit de jouissance de biens dans des conditions et selon des modalités qui permettent à des investisseurs étrangers (jusqu'à présent américains) de considérer qu'ils jouissent de la propriété économique des biens, ce qui les autorise à les amortir et, par conséquent, à en retirer un gain fiscal important.

Une opération de leasehold est composée d'une location principale consentie par la RATP et d'une sous-location destinée à lui faire conserver néanmoins la jouissance du bien. La RATP dispose d'une option (EBO) en sa faveur, au terme d'une période plus courte que la durée totale de l'opération, lui permettant d'interrompre le montage en rachetant la part restante du contrat de location longue.

Economiquement et comptablement en France, il n'y a pas de cession, du moins durant la période précédent l'option de renouvellement (EBO).

Le gain fiscal obtenu par l'investisseur étranger est partagé avec la RATP. Le profit global de chaque opération est inclus dans l'avance reçue au moment de la signature des contrats. Elle représente une réduction immédiate de la dette de l'entreprise. Elle est comptabilisée, chaque année, linéairement en résultat exceptionnel.

L'ensemble des frais, sous-loyers, intérêts et loyers principaux sont comptabilisés en charges et produits exceptionnels en application des règles relatives aux opérations de defaisance qui doivent être comptabilisées globalement comme des opérations uniques à caractère exceptionnel.

En 2004, la RATP n'a effectué aucune nouvelle opération de leasehold

**Swedish lease**

La structure de lease suédois fonctionne en amont de la livraison des équipements.

L'investisseur paye au fournisseur la totalité de la valeur du matériel. La RATP effectue des dépôts swapés qui serviront à couvrir le paiement des loyers et l'option de rachat des équipements. L'écart entre les dépôts et la valeur du matériel représente le profit réalisé par la RATP.

Au mois de décembre 2004, la RATP a réalisé la deuxième tranche d'un contrat de lease suédois signé en 2002.

**Crédit-bail**

Le tableau 21b précise les engagements en matière de crédit-bail.

**4 INFORMATION SUR LE DEGRÉ D'EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ**

**a) Préambule**

Toutes les opérations réalisées par la RATP consistent principalement en la mise en place d'instruments de protection contre le risque de taux et sont adossées soit à la dette, soit au portefeuille de placements. En conséquence et conformément aux recommandations comptables, la RATP a opté pour la seule comptabilisation des intérêts courus sur produits dérivés.

**b) Exposition au risque de taux**

Le risque de taux relatif à la dette et aux placements est géré essentiellement en modulant les parts respectives de taux fixe et de taux variable en fonction des évolutions de marché. Cette modulation est obtenue par la mise en place ou l'annulation d'opérations d'échanges de taux d'intérêts (swaps).

Au 31 décembre 2004, le montant total des engagements de swaps de taux s'élève à 1 915 676 K€ et se décompose comme suit :

Engagements de swaps (en K€)	Montant total des engagements de swaps	Différentiel de produits d'intérêts courus
Horizon inférieur à 1 an :		
> Long terme	501 534	335
> Court terme	299 354	1
Echéance comprise entre 1 et 5 ans	214 788	33
Echéance de 5 ans et plus	900 000	159
<b>Total</b>	<b>1 915 676</b>	<b>528</b>

L'analyse de ces swaps de taux à fin 2004 par rapport à fin 2003 est présentée ci-après par type d'adossement :

Type de finalité de couverture	Montant 2004 (en K€)	Montant 2003 (en K€)	Observations
<b>A - Opérations adossées à la dette longue</b>			
1) Positions longues ramenant la dette à taux variable :			
> positions sur taux courts	913 424	981 077	Position Euribor d'horizon 2005 à 2014
> positions sur taux longs	0	0	
2) Positions longues ramenant la dette à taux fixe			
> positions sur taux courts	702 898	827 898	Horizon 2014
> positions sur taux longs	0	0	
3) Opérations complémentaires de taux :			
> mises sous Euribor postfixé	0	50 000	Horizon 2014
4) Swaps protégeant les positions longues contre le risque de hausse de taux			
> taux courts	0	0	
> taux longs	0	0	
5) Swaps neutres (adossés ou successifs) et divers	0	0	
<b>Sous total A</b>	<b>1 616 322</b>	<b>1 858 975</b>	
<b>B - Opérations adossées aux placements et financements courts et divers</b>			
> Placements	0	24 843	
> Billets de trésorerie	299 354	298 755	
> Emprunt EMTN Court terme	0	0	
<b>Sous total B</b>	<b>299 354</b>	<b>323 598</b>	
<b>Total</b>	<b>1 915 676</b>	<b>2 182 573</b>	

Ce tableau ne prend pas en compte le montant notionnel des Cross-Currency swaps et des Assets swaps adossés à l'opération de Leasehold 1999 sur lesquels il n'y a aucun risque de taux. Fin 2004, sur la base des taux longs observés, 5% de la dette à taux fixe est ramenée à taux variable par le biais des swaps de taux analysés ci-dessous. Les positions à taux variable (emprunts à taux variables et positions swapées) représentent ainsi 11% de la dette totale.

S'ajoutent à ces swaps de taux, fin 2004, 350 000 K€ d'engagements reçus de caps et 150 000 K€ de floors.

L'ensemble des opérations de couverture de l'année 2004 s'est traduit par un résultat budgétaire positif de 23 960 K€ décomposé comme suit : 9 443 K€ imputables aux opérations en cours et 14 517 K€ d'étalement comptable de soultes de mise en place de swaps de taux et d'opérations soldées, notamment positions acquises antérieurement, puis retournées avant fin 2004.

**Sensibilité de la dette à taux variable à la date du 31/12/04**

Au 31/12/04, les positions à taux variable représentent 11% de la dette totale (hors billets de trésorerie), soit 460 240 K€. L'encours de billet de trésorerie (100% taux variable) s'élève, hors Tick Epargne, à 299 354 K€.

A condition de financement identique, une hausse de 1% des taux variables court terme augmenterait les charges financières de 7 596 K€.

**Valorisation du portefeuille des instruments financiers dérivés**

La valeur de marché des instruments financiers dérivés correspond aux montants qui auraient été payés (-) ou reçus (+), pour résilier ces engagements.

Les valeurs de marché des produits dérivés ont été déterminées en obtenant une cotation auprès des établissements financiers en contreparties de la RATP.

Gestion du risque de taux	Valeur de marché estimée au 31/12/04 en K€
Total du portefeuille de swaps	27 900
Total du portefeuille d'options	-13 974

Ces instruments financiers ne sont pas comptabilisés au bilan.

#### c) Exposition au risque de change

La RATP émet des emprunts en devises. La RATP couvre systématiquement le risque de change sur les émissions d'emprunts en devises à l'aide de swap de devises (cross currency swap).

Le tableau ci-dessous donne les instruments dérivés de change en position au 31 décembre 2004 au regard de la dette en devise couverte.

Dettes émises		Swap de devises			
Montants en K devises	Devises	Branches prêteuses		Branches emprunteuses	
		Montants en K devises	Devises	Montants en K€	
2.000 000	JPY	2 000 000	JPY	14 788	
400 000	DKK	400 000	DKK	53 738	
150 000	GBP	150 000	GBP	244 898	

#### d) Exposition au risque de matières premières (carburants du réseau Bus)

La RATP peut couvrir ses achats futurs de gasoil contre le risque de hausse du prix ainsi et/ou une éventuelle hausse du dollar contre l'euro.

##### Année 2004

Les cours budget sont déterminés sur la base d'un prix de carburant EN 590 cargoes CIF NWE de 237,47 \$/T et d'un cours de change €/ \$ de 1,10.

Une stratégie de swap participatif à la baisse a été mise en place pour l'année 2004.

La banque garantit un cours plafond de 215 €/T tout en bénéficiant d'une baisse du prix du gazole jusqu'à un niveau plancher de 189 €/T. La RATP accepte de ne pas profiter de la baisse du marché en deça du plancher de 189 €/T et de payer le prix plafond de 215 €/T, contrepartie du non-versement de la prime d'entrée de jeu.

> si le cours fixé est supérieur ou égal à 215, RATP reçoit quantité x (cours fixé EN590 -215)

> si le cours fixé est compris entre 189 et 215, aucun échange de flux.

> si le cours fixé est inférieur à 189, RATP paye quantité x (215- cours fixé EN590).

Sur l'année 2004, l'opération décrite ci-dessus a généré un gain financier de 4,8 M€.

##### Couverture en position au 31 décembre 2004

Les cours budget sont déterminés sur la base d'un prix de carburant ULSD 50 ppm CARGOES CIF NWE MEAN de 381,5 \$/T et d'un cours de change de 1,22.

Il a été décidé de couvrir 98% de la quantité estimée (90% en 2003).

La couverture carburant s'est faite en deux fois, pour 50% de la quantité annuelle.

##### Couverture n°1

La RATP a contracté un swap vanilla à 312€/T

Soit chaque mois :

> Si le prix de référence est supérieur au prix du swap : la contrepartie paiera à la RATP la différence entre le prix de référence et le prix du swap, multipliée par la quantité mensuelle couverte.

> Si le prix de référence est strictement inférieur au prix du swap : la contrepartie recevra de la RATP la différence entre le prix de référence et le prix du swap multipliée par la quantité mensuelle couverte.

##### Couverture n°2

La RATP a contracté un "Range Out Swap" [260-300].

Cette stratégie de couverture est identique à celle contractée en 2004.

La RATP s'est couvert à la hausse du cours plafond de 300 €/T, tout en bénéficiant d'une baisse du prix du gasoil jusqu'au niveau plancher 260 €/T.

La RATP accepte de ne pas profiter de la baisse en deça du plancher de 260 €/T et de payer le prix plafond de 300 €/T.

> si le cours fixé est supérieur ou égal à 300, RATP reçoit quantité x (cours fixé ULSD50 ppm -300)

> si le cours fixé est compris entre 260 et 300, aucun échange de flux entre les parties.

> si le cours fixé est inférieur à 260, RATP paye quantité x (300- cours fixé ULSD50 ppm).

## 5

### COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Cf. tableaux pages 65 à 83.

# Notes complémentaires

1_ Tableau des immobilisations	65
2_ Tableau des amortissements	66
3_ Tableau des provisions	67
4_ Tableau des stocks en valeur brute	68
5_ Tableau des charges et produits constatés d'avance	68
6_ Tableau des charges à répartir sur plusieurs exercices	68
7_ Tableau des écarts de réévaluation 1976	69
8_ Analyse des capitaux propres	69
9_ Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité	70
10_ Recettes affectées par nature de titre de transport	71
11_ Compte de résultat de la protection sociale	71
12_ Analyse du résultat exceptionnel	73
13a_ Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	73
13b_ Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	74
13c_ Endettement financier net à la clôture de l'exercice	75
14_ Détail des produits à recevoir et des charges à payer	75
15_ Eléments inclus dans plusieurs postes du bilan	76
16_ Effectif moyen employé pendant l'exercice	77
17_ Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	77
18_ Tableau des filiales et participations	78
19_ Groupements d'intérêt économique	79
20_ Tableau des engagements financiers	80
21a_ Opérations de locations / sous-locations de trains ("leasehold")	81
21b_ Opérations de crédit bail	83

## 1\_ TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

au 31 décembre 2004

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Virements de poste à poste	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (*)
	A	B	C	D	E
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais de recherche et développement	14 442	1 403	•	-3 553	12 291
Droit au bail	•	•	351	•	351
Autres					
> Logiciels en service	175 854	•	38 014	-6 703	207 165
> Logiciels en-cours	74 613	31 942	-28 700	•	77 855
<b>total</b>	<b>264 909</b>	<b>33 345</b>	<b>9 665</b>	<b>-10 256</b>	<b>297 662</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	377 090	•	2 475	-5 621	373 944
Constructions	9 285 014	2 708	344 474	-43 536	9 588 660
Constructions sur sol d'autrui	79 145	•	430	•	79 575
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 298 332	•	150 865	-21 477	1 427 719
Matériel de transport	3 733 492	•	143 186	-29 736	3 846 941
Autres	182 995	•	80 278	-10 006	253 267
Immobilisations corporelles en cours	1 228 556	676 898	-784 822	•	1 120 632
<b>total</b>	<b>16 184 624</b>	<b>679 606</b>	<b>-63 115</b>	<b>-110 376</b>	<b>16 690 738</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations	93 549	340	•	•	93 889
Créances rattachées à des participations	8 985	2 110	•	-2 216	8 878
Autres titres immobilisés					
Prêts (**)	97 723	5 558	•	-5 200	98 081
Autres (dépôts et cautions)	26 727	21 336	53 450	-2 811	98 702
<b>total</b>	<b>226 984</b>	<b>29 344</b>	<b>53 450</b>	<b>-10 227</b>	<b>299 550</b>
<b>ensemble (en milliers d'Euros)</b>	<b>16 676 517</b>	<b>742 295</b>	<b>•</b>	<b>-130 860</b>	<b>17 287 950</b>

(\*) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B + C + D = E).

(\*\*) La variation nette des prêts se décompose en :  
-2 072 Prêts au personnel (dont intérêts courus pour 0,88 M€)  
2 429 Autres prêts  
357

**2\_ TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

au 31 décembre 2004

	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice (*)
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de recherche et développement	10 091	3 666	-3 551	10 205
Droit au bail	0	52	0	52
Autres	163 729	24 116	-6 695	181 150
<b>total</b>	<b>173 820</b>	<b>27 834</b>	<b>-10 246</b>	<b>191 407</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	5 135 322	245 629	-17 293	5 363 658
Constructions sur sol d'autrui	53 802	5 307	0	59 109
Installations techniques, matériel et outillage industriels	907 891	103 799	-20 074	991 615
Matériel de transport	2 568 869	132 718	-28 210	2 673 377
Autres	124 363	23 467	-9 695	138 135
<b>total</b>	<b>8 790 247</b>	<b>510 919</b>	<b>-75 272</b>	<b>9 225 894</b>
<b>Charges d'exploitation à répartir</b>				
Frais d'acquisition des immobilisations	492	246	0	738
Frais d'émission des emprunts	6 628	1 227	0	7 855
Charges à étaler	56 650	5 237	-915	60 973
<b>total</b>	<b>63 771</b>	<b>6 710</b>	<b>-915</b>	<b>69 566</b>
Primes de remboursement des obligations	17 037	2 841	0	19 878
<b>ensemble (en milliers d'Euros)</b>	<b>9 044 875</b>	<b>548 304</b>	<b>-86 433</b>	<b>9 506 745</b>

(\*) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B + C = D)

**Part des biens affectée  
à la fonction assureur social**

	Ajustements	Biens affectés à la fonction assureur
Logiciels (autres immos. incorporelles)	•	1 099
Constructions	•	14
Constructions sur sol d'autrui	•	0
Matériel et outillage industriels	•	281
Matériel de transport	•	0
Autres	•	470
	•	<b>1 865</b>

### 3\_ TABLEAU DES PROVISIONS

au 31 décembre 2004

	Provisions au début de l'exercice	Changement de méthode	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice dépenses ajustement	Provisions à la fin de l'exercice (A + B + C = D)	
	A	B	C	D	E	
Provisions réglementées (provision spéciale de réévaluation)	77 396		0	4 826	0	72 570
<b>total 1</b>	<b>77 396</b>		<b>0</b>	<b>4 826</b>	<b>0</b>	<b>72 570</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Provisions pour risques						
> Provisions pour litiges	7 285		4 859	764	1 820	9 560
> Provisions pour risques d'exploitation	11 670		3 461	3 170	2 782	9 179
> Provisions pour accidents de droit commun	12 900		10 047	10 047	0	12 900
> Provisions pour risques exceptionnels						
* Autres	13 687		1 293	3 576	811	10 593
	<b>45 542</b>		<b>19 660</b>	<b>17 557</b>	<b>5 413</b>	<b>42 232</b>
Provisions pour charges						
> Provisions pour charges exceptionnelles (1)	1 713 601		416 554	23 984	0	2 106 171
> Provisions pour grosses réparations	55 543		9 252	4 947	0	59 848
> Autres provisions pour charges (2) (3)	3 642	19 212	4 248	5 294	937	20 871
	<b>1 772 786</b>	<b>19 212</b>	<b>430 054</b>	<b>34 225</b>	<b>937</b>	<b>2 186 890</b>
<b>total 2</b>	<b>1 818 328</b>	<b>19 212</b>	<b>449 714</b>	<b>51 782</b>	<b>6 350</b>	<b>2 229 122</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>						
Participations	3 878		30	0	0	3 908
Créances rattachées à des participations	0		0	0	0	0
Prêts au personnel	1 080		91	796	22	353
Immobilisations	0		3 418	0	0	3 418
Stocks et en-cours	1 533		1 921	1 533	0	1 921
Stocks dormants & Rotation lente	20 163		2 629	752	0	22 040
Stock rechange	69 580		6 140	527	0	75 193
Créances clients et comptes rattachés	9 903		6 319	1 220	1 437	13 566
Comptes de personnel	11		0	5	0	6
Valeurs Mobilières de Placement	0		667	0	0	667
Autres créances	3 936		3 416	2 497	296	4 558
<b>total 3</b>	<b>110 084</b>		<b>24 631</b>	<b>7 330</b>	<b>1 755</b>	<b>125 630</b>
<b>ensemble (en milliers d'Euros)</b>	<b>2 005 808</b>	<b>19 212</b>	<b>474 345</b>	<b>63 938</b>	<b>8 104</b>	<b>2 427 323</b>
(1) Affectations :						
Exp. : opérations d'exploitation	273 551	19 212	55 710	35 576	7 272	305 625
Fin. : opérations financières	4 969		788	802	21	4 934
Exc. : opérations exceptionnelles	1 727 288		417 847	27 560	811	2 116 764
	<b>2 005 808</b>	<b>19 212</b>	<b>474 345</b>	<b>63 938</b>	<b>8 104</b>	<b>2 427 323</b>

(1) Dont provision pour coût final de résiliation dans le cadre des opérations de locations/sous locations de trains ("Lease hold"):

2 105 855K€

(2) En application de l'avis du CNC N°2004-05 du 25 mars 2004 faisant suite à la recommandation du CNC N°2003-R01, une provision pour charges relatives aux médailles de travail a été constatée au 01-01-04 pour un montant de 8 922 K€.

(3) En 2004, la RATP a comptabilisé l'engagement financier relatif au service des rentes accidents du travail / Maladies professionnelles pour 10 290 K€.



**4\_ TABLEAU DES STOCKS EN VALEUR BRUTE**

au 31 décembre 2004

(En milliers d'Euros)	31/12/2003	31/12/2004
Stock rechange	115 275	121 040
Autres stocks	112 705	122 106
Prestations de services en cours	5 458	4 717
<b>total</b>	<b>233 438</b>	<b>247 863</b>

**5\_ TABLEAU DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

au 31 décembre 2004

(En milliers d'Euros)	Charges 2003	Produits 2003	Charges 2004	Produits 2004
Exploitation	4 791	52 907	4 065	62 882
Financier	19 029	94 218	26 691	90 260
Exceptionnel (1)	4 224	1 783 275	101 186	1 693 310
<b>total</b>	<b>28 043</b>	<b>1 930 400</b>	<b>131 942</b>	<b>1 846 452</b>

(1) Correspond aux opérations de leasehold décrites dans l'annexe 21a.  
Les produits permettent de faire face aux charges de sous-loyers comptabilisées en autres créances.

**6\_ TABLEAU DES CHARGES À RÉPARTIR**

au 31 décembre 2004

(En milliers d'Euros)	Montants nets début d'exercice	Augmentations	Diminutions ou ajustements (dotations)	Montants nets fin d'exercice
Frais d'acquisition des immobilisations	738	0	246	492
Frais d'émission des emprunts	6 715	0	1 226	5 489
Charges à étaler	8 553	0	5 325	3 228
<b>total</b>	<b>16 007</b>	<b>0</b>	<b>6 798</b>	<b>9 209</b>

Les charges à répartir comprennent essentiellement :  
> Les frais d'émission d'emprunts pour 5 489 K€ qui sont répartis sur la durée de vie des emprunts. Toutefois, dans l'hypothèse où la décision de rembourser par anticipation un emprunt aurait été prise avant la date d'arrêt des comptes, les charges y afférentes seraient amorties en totalité.

> Les charges à étaler pour 3 228 K€ concernant principalement (1 513 K€) l'opération RAVIVER (Restauration de l'Aspect Visuel des Installations Voyageurs dans leur Environnement sur les Réseaux), opération lancée en 1994 par la RATP et sur laquelle les dépenses non prévisibles de gros entretiens sont étalées sur 10 ans, durée correspondant globalement à celle qui aurait été nécessaire

pour réaliser les travaux recensés à un rythme ordinaire. Les dotations annuelles d'amortissement sont équivalentes aux dépenses qu'il aurait fallu engager au cours des 10 années pour atteindre à terme l'objectif d'amélioration qualitative de l'environnement immédiat des voyageurs que la RATP s'est donnée. Le solde concerne des baux et divers et est étalé sur leur durée de vie.

## 7\_ TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION 1976

au 31 décembre 2004

(En milliers d'Euros)

	Écart à l'ouverture de l'exercice		Variation de l'écart au cours de l'exercice		Écart à la clôture de l'exercice	
	Valeur brute des immobilisations	Amortissements ou provisions cumulés	Sur réformes	Dotations aux amortissements et provisions	Valeur brute des immobilisations	Amortissements ou provisions cumulés
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	225 232	0	-1 612	0	223 620	0
Constructions	1 311 975	1 234 579	-1 635	3 191	1 310 340	1 237 770
Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 023	19 023	-1 100	-1 100	17 922	17 922
Matériel de transport	91 984	91 984	-788	-788	91 197	91 197
Autres	486	486	0	0	486	486
	<b>1 648 701</b>	<b>1 346 073</b>	<b>-5 135</b>	<b>1 303</b>	<b>1 643 565</b>	<b>1 347 376</b>
<b>Immobilisations financières</b>						
Participations	15	0	0	0	15	0
	<b>15</b>	<b>•</b>	<b>•</b>	<b>•</b>	<b>15</b>	<b>•</b>
<b>total</b>	<b>1 648 716</b>	<b>1 346 073</b>	<b>-5 135</b>	<b>1 303</b>	<b>1 643 581</b>	<b>1 347 376</b>

## 8\_ ANALYSE DES CAPITAUX PROPRES

au 31 décembre 2004

(En milliers d'Euros)

	31/12/2003	Augmentations	Diminutions	31/12/2004
Contre valeur des immo mises à disposition	250 701	0	0	250 701
Ecarts de réévaluation	233 805	0	1 612	232 193
Dotation en capital	283 367	0	0	283 367
Réserves statutaires	173 307	4 675	0	177 983
Réserves provenant de la cession des biens immobiliers créés par la RATP	41 475	129	0	41 604
Réserve générale	57 926	0	0	57 926
Report à nouveau (1) (2)	64 596	6 508	19 212	51 892
Résultat net	6 508	22 515	6 508	22 515
Subventions d'investissement	1 795 088	162 127	125 239	1 831 976
Provisions réglementées	77 396	0	4 826	72 570
<b>total</b>	<b>2 984 169</b>	<b>195 955</b>	<b>157 397</b>	<b>3 022 727</b>

(1) Le résultat de l'exercice 2003 a été affecté en report à nouveau.

(2) La comptabilisation des médailles du travail et des rentes accidents du travail et maladies professionnelles est venu diminuer le report à nouveau de 19 212K€.

## 9\_ VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DÉCEMBRE 2004

par secteur d'activité (3)

(En milliers d'Euros)	MéTRO	RER	BUS	Activités hors transport	Ensemble 2004	Ensemble 2003
	Dont Funiculaire	Dont Orlyval	Dont sites propres			
Recettes du trafic TTC (hors Orlyval)					1 758 698	1 647 343 (2)
TVA sur recettes du trafic					-91 735	-85 851
Compensation tarifaire					1 100 878	1 130 273
Bande Passante					-25 644	-73 603
Contribution additionnelle					2 911	10 586
<b>recettes totales du trafic HT</b>	<b>1 160 159</b>	<b>605 796</b>	<b>979 151</b>		<b>2 745 107</b>	<b>2 628 749</b>
Contribution incitative à la vente	59 307	22 684	19 675		101 665	93 348
Bonus qualité de service	3 347	1 705	2 547		7 599	7 357
Compensations pour tiers TTC (rembrst art.856)	0	0	9 656		9 656	7 483
Recettes Orlyval TTC	0	18 411	0		18 411	15 301 (2)
RRR TTC accordés sur ventes de titres de transport	-627	-343	-557		-1 528	-1 655 (2)
Services de transports et de locations TTC	0	0	3 925		3 925	5 302 (2)
Recettes TTC /abonnements longs (frais de dossier)	1 931	1 057	1 716		4 705	4 873 (2)
Recettes voyageurs exercices antérieurs	755	394	637		1 786	2 755
STIF-Régularisation exercices antérieurs	-1 049	-548	-886		-2 483	2 900
TVA Recettes voyageurs exercices antérieurs	-39	-21	-33		-93	-144
TVA autres recettes	-68	-996	-768		-1 832	-1 631
<b>1 - produits du transport HT</b>	<b>1 223 716</b>	<b>648 140</b>	<b>1 015 063</b>		<b>2 886 919</b>	<b>2 758 840</b>
2 - Produits des activités annexes HT	56 600	14 176	18 182		88 957	78 147
3 - Prestations de services autres que les produits du transport HT et ventes de produits résiduels HT	2 478	1 604	1 868	120 876	126 827	117 964
<b>sous total (1)</b>	<b>1 282 793</b>	<b>663 920</b>	<b>1 035 112</b>	<b>120 876</b>	<b>3 102 702</b>	<b>2 954 951</b>
5 - Pénalités forfaitaires	8 802	3 807	6 593		19 202	15 609
6 - Autres produits de gestion courante (dont production stockée)	6 818	4 623	3 409	20 376	35 226	36 371
<b>total HT</b>	<b>1 298 413</b>	<b>672 350</b>	<b>1 045 115</b>	<b>141 353</b>	<b>3 157 130</b>	<b>3 006 931</b>

(1) Chiffre d'affaires déterminé conformément aux règles précisées au paragraphe 2.2. a)

(2) Le total des recettes voyageurs TTC s'élève à : > en 2004 : 1 785 997 K€ (Cf tableau 10)

> en 2003 : 1 673 919 K€ (Cf tableau 10)

(3) Répartition par réseau issue de la comptabilité analytique : Compte par Réseaux Trimestriel à fin décembre 2004.

**10\_ RECETTES VOYAGEURS TTC 31-12-04**  
affectées par nature de titre de transport

(En milliers d'Euros)	Rappel 2003	Recettes en K€	Recettes en %
<b>Réseaux RATP : METRO, RER et AUTOBUS</b>	<b>1 647 343</b>	<b>1 758 698</b>	<b>100</b>
Cartes «orange» mensuelles, hebdomadaires et annuelles	978 581	1 018 726	58
Autres abonnements (police, émeraude, améthyste)	70 949	76 368	4
Billets	541 437	600 894	34
Forfaits zonaux (titres Mobilis, tickets jeunes)	17 931	20 310	1
Titres non compensés (Paris Visite, Orlybus, Roissybus)	36 207	40 337	2
Cartes hebdomadaires, abonnements scolaires subventionnés, pompiers, noctambus	2 239	2 062	0
<b>RRR TTC accordés sur ventes de titres de transport</b>	<b>-1 655</b>	<b>-1 528</b>	
<b>Services de transports et de locations TTC</b>	<b>5 302</b>	<b>3 925</b>	
<b>Recettes TTC /abonnements longs (frais de dossier)</b>	<b>4 873</b>	<b>4 705</b>	
<b>Recettes Orlyval TTC</b>	<b>15 301</b>	<b>18 411</b>	
<b>Recettes voyageurs TTC exercices antérieurs</b>	<b>2 755</b>	<b>1 786</b>	
<b>ensemble des réseaux</b>	<b>1 673 919</b>	<b>1 785 997</b>	

## 11\_ COMPTE DE RÉSULTAT DE LA PROTECTION SOCIALE RATP

(En milliers d'Euros)	31/12/2003	31/12/2004
<b>Risque Vieillesse</b>		
Cotisations patronales	180 113	186 909
Cotisations ouvrières	93 528	95 356
Compensations démographiques généralisées et spécifique	-32 942	-30 971
Pensions et prestations sociales vieillesse	-675 622	-691 135
Retraites complémentaires	-1 976	-2 021
Remboursements divers	3 262	-3 812
Coût de gestion (nets)	-3 647	-4 687
<b>résultat net risque Vieillesse</b>	<b>-437 283</b>	<b>-450 359</b>
<b>Risque Maladie</b>		
Cotisations patronales	185 329	187 645
Remboursement CSG (ACOSS) et cotisation ouv.	86 122	88 944
Prestations en nature	-196 310	-196 603
Prestations en espèces (ID, Maintien du salaire)	-52 454	-51 437
Prestations de l'Espace Santé	-9 637	-10 116
Charges du régime spécial (y compris compensation généralisée)	-3 199	-2 012
Coût de gestion (nets)	-15 513	-17 332
Compensation bilatérale avec la CNAM :		
> Cotisations R S versées	-214 774	-221 781
> Réfaction pour frais de gestion	13 442	11 605
> Remboursement prestations en nature RG	198 469	200 360
<b>résultat net du risque Maladie</b>	<b>-8 525</b>	<b>-10 729</b>
<b>Risque Accident du travail</b>		
Cotisations patronales	19 825	20 546
Charges du régime spécial (dont cotisations au fonds AT)	-790	-814
Prestations en nature et rentes AT	-8 369	-9 189
Prestations en espèces (Maintien du salaire)	-7 336	-7 416
Coût de gestion (nets)	-2 533	-2 790
<b>résultat net du risque AT</b>	<b>798</b>	<b>337</b>
<b>Risque Chômage</b>		
Cotisations patronales	3 890	4 551
Prestations	-4 798	-5 846
Coût de gestion (nets)	-125	-140
<b>résultat net du risque Chômage</b>	<b>-1 034</b>	<b>-1 434</b>
<b>Risque Famille</b>		
Cotisations patronales	58 368	60 468
Prestations légales	-22 787	-21 698
Autres prestations	-388	-385
Versement fonds UNAF	-22	0
Coût de gestion (nets)	-1 765	-1 437
Compensation bilatérale avec la CNAF :		
> Cotisations R S versées	-57 924	-59 138
> Réfaction pour frais de gestion	2 145	2 190
> Remboursement prestations légales RG	22 787	21 698
<b>résultat net du risque Famille</b>	<b>415</b>	<b>1 699</b>
<b>résultat de la Protection Sociale</b>	<b>-445 630</b>	<b>-460 486</b>

## 12\_ ANALYSE DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

au 31 décembre 2004

(En milliers d'Euros)	31/12/2004
Résultat sur cessions et réformes des immobilisations corporelles et incorporelles	-6 526
Reprise en stock de matières récupérées	3 959
Remboursement d'assurances	1 042
Amiante risque maladie professionnelle (dotation nette de reprise)	-909
Remise en état du T1	-922
Défloccage de l'amiante	-2 245
Opérations de leasehold (1)	11 161
Divers	-76
<b>résultat exceptionnel</b>	<b>5 484</b>

(1) Cf tableau n°21 a

## 13 a\_ ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

au 31 décembre 2004

créances	Degré de liquidité de l'actif. Échéances		
	Montant brut (1)	A moins 1 an	A plus 1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	8 878	117	8 761
Prêts (2) (3)	98 081	4 628	93 453
Autres	98 702	0	98 702
	<b>205 661</b>	<b>4 745</b>	<b>200 916</b>
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients et comptes rattachés	133 122	133 122	0
Créances Etat et autres collectivités publiques	186 120	186 120	0
Autres	3 892 485	73 346	3 819 139
	<b>4 211 727</b>	<b>392 588</b>	<b>3 819 139</b>
<b>Actif financier</b>			
Valeurs mobilières de placement (4)	479 663	479 663	0
Disponibilités	135 070	135 070	0
	<b>614 733</b>	<b>614 733</b>	<b>0</b>
Charges constatées d'avance	131 942	4 711	127 231
<b>total (en milliers d'Euros)</b>	<b>5 164 063</b>	<b>1 016 777</b>	<b>4 147 286</b>

(1) Montant brut figurant au bilan avant déduction des provisions pour dépréciation, précisées également dans le bilan, dont le montant total est de: 18 483

(2) Prêts au personnel accordés en cours d'exercice: 1 885  
Prêts au personnel récupérés en cours d'exercice: 2 817

(3) Les prêts accordés par la RATP à son personnel ou à des organismes de construction dans le cadre du 1% patronal au logement sont assortis de taux d'intérêt bonifiés par rapport aux conditions du marché sur des maturités comparables.

(4) Dont intérêts courus: 15

## 13 b\_ ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

au 31 décembre 2004

Degré de liquidité de l'actif. Échéances

dettes	Montant brut	A moins 1 an	Plus d'1 an moins de 5 ans	A plus 5 ans
<b>Dettes financières</b>				
Prêts de la région d'Ile-de-France (1)(4)	277 890	15 214	52 946	209 730
Emprunts obligataires (1)(4)				
> sur le marché financier "zone euro"	3 376 572	0	1 646 572	1 730 000
> sur le marché financier international	313 424	298 636	14 788	0
> Emprunts «Tick'épargne»	139 011	0	50 229	88 781
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)				
> Emprunts (1)	0	0	0	0
> Banque (soldes créditeurs)	133 107	133 107	0	0
> Chèques postaux	876	876	0	0
> Concours bancaires	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (2)	381 224	379 393	100	1 732
Intérêts courus (3)	58 859	58 859	0	0
	<b>4 680 963</b>	<b>886 085</b>	<b>1 764 634</b>	<b>2 030 243</b>
<b>Dettes fournisseurs et autres</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 564	169 564	0	0
Dettes fiscales et sociales	617 350	617 350	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	175 281	175 281	0	0
Autres dettes	241 412	241 412	0	0
	<b>1 203 607</b>	<b>1 203 607</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Produits constatés d'avance	1 846 452	62 882	90 260	1 693 310
Ecarts de conversion passif (4)	190		190	
<b>total</b> (en milliers d'Euros)	<b>7 731 212</b>	<b>2 152 574</b>	<b>1 655 897</b>	<b>3 723 554</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	139 234			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	70 292			
(2) Dont :				
> dépôts et cautionnement reçus	100			
> obligataires	146			
> billets de trésorerie	300 000			
> billets de trésorerie «Tick'épargne»	79 231			
> filiales	15			
(3) Dont :				
> intérêts courus sur prêts IDF		1 563		
> intérêts courus sur marché financier "zone euro"		52 086		
> intérêts courus sur marché financier international		897		
> intérêts courus sur emprunts «Tick'épargne»		4 312		
(4) Dont 3 700 722 K€ à taux fixes et 267 162 K€ à taux variables				

### 13 c\_ ENDETTEMENT FINANCIER NET au 31 décembre 2004

(En milliers d'Euros)	31/12/2003	31/12/2004
Valeurs mobilières de placement (1)(3)	349 505	457 177
Disponibilités (1)	45 800	134 674
Ecarts de conversion actif	0	1
<b>actif financier (A)</b>	<b>395 305</b>	<b>591 852</b>
Prêt de la région Ile-de-France	263 279	277 890
Emprunt sur le marché financier	3 652 648	3 689 995
Emprunt Tick'Epargne	122 027	139 011
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 725	133 984
Billets de Trésorerie (2)	367 343	379 231
Ecarts de conversion passif	289	190
<b>dettes financières (B) (3)</b>	<b>4 429 311</b>	<b>4 620 301</b>
<b>endettement financier net (B-A)</b>	<b>4 034 006</b>	<b>4 028 448</b>

(1) Hors actif financiers affectés aux opérations de lease ;  
voir détail dans l'annexe 21-a

(2) Voir (2) du tableau 13b.

(3) Hors intérêts courus.

### 14\_ DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR ET DES CHARGES À PAYER au 31 décembre 2004

(En milliers d'Euros)	31/12/2003	31/12/2004
<b>Produits à recevoir</b>		
Immobilisations financières	3 217	2 250
Créances clients et comptes rattachés	29 937	47 812
Créances Etat et autres collectivités publiques (1)	164 008	82 569
Autres créances	228 998	219 003
Valeurs mobilières de placement	113	15
Disponibilités	0	0
<b>total</b>	<b>426 272</b>	<b>351 650</b>
<b>Charges à payer</b>		
Prêts de la Région d'Ile-de-France	1 678	1 563
Emprunts obligataires sur le marché financier français	50 997	52 086
Emprunts obligataires s/ le marché financier international (2)	1 047	897
Emprunts privés	3 846	4 312
Emprunts auprès des établissements de crédit et divers	6	15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 489	83 023
Dettes fiscales et sociales	278 213	271 886
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	98 811	74 674
Autres dettes	153 586	125 247
<b>total</b>	<b>678 673</b>	<b>613 705</b>

(1) dont subventions d'investissements appelées et non encore perçues.

(2) en euros, en dollars et en yen.



## 15\_ AUTRES ÉLÉMENTS INCLUS DANS PLUSIEURS POSTES DU BILAN

au 31 décembre 2004

situation au 31 décembre		2003	2004
<b>Effets de commerce</b>			
Actif :	> Créances clients et comptes rattachés	14	17
<b>total</b>		<b>14</b>	<b>17</b>
Passif :	> Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0	0
	> Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
<b>total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Éléments relatifs aux entreprises liées (1)</b>			
Actif :	> Immobilisations financières	119 529	118 281
	> Créances clients et comptes rattachés	13 337	14 208
	> Autres créances	3 403	3 478
<b>total</b>		<b>136 270</b>	<b>135 966</b>
Passif :	> Dettes financières	6	15
	> Dettes fournisseurs et comptes rattachés	762	4 094
	> Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	4 119
	> Autres dettes	692	1 084
<b>total (en milliers d'Euros)</b>		<b>1 461</b>	<b>9 312</b>

(1) Il s'agit de RATP DEVELOPPEMENT, SQYBUS, PROMO METRO, LOGIS-TRANSPORTS, SEDP, SADM, TELCITE, RATP INTERNATIONAL, SYSTRA, NAXOS, MOBICITE, SLT, TVO, ORLYVAL, EMS, FLEXCITE, STBC.

## 16\_ EFFECTIF MOYEN EMPLOYÉ ET EFFECTIF MOYEN DES RETRAITÉS PAYÉS PAR L'ENTREPRISE

pendant l'exercice

	31/12/2003	31/12/2004	Variation	en %
<b>Répartition par catégories :</b>				
Cadres + Maîtrises (encadrement)	10 982	11 071	89	0,81%
Opérateurs	32 308	32 511	203	0,63%
<b>Répartition par groupes statutaires :</b>				
Permanents	42 696	42 944	248	0,58%
Contractuels	594	638	44	7,41%
<b>effectif moyen employé</b>	<b>43 290</b>	<b>43 582</b>	<b>292</b>	<b>0,67%</b>
Pensions directes	27 097	27 376	279	1,03%
Pensions de reversion	11 756	11 607	-149	-1,27%
<b>effectif moyen des retraités payés</b>	<b>38 853</b>	<b>38 983</b>	<b>130</b>	<b>0,33%</b>

## 17\_ RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

pendant l'exercice

(en Euros)	2003	2004
<b>Administrateurs</b>	<b>2 767</b>	<b>3 567</b>
<b>Dirigeants</b>	<b>1 657 255</b>	<b>1 674 154</b>
(total des 10 rémunérations brutes les plus élevées)		

## 18\_ FILIALES ET PARTICIPATIONS

au 31 décembre 2004

filiales <i>(en milliers d'Euros)</i>	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue par la RATP	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par la RATP et non encore remboursés (1)	Cautions et avals consentis par la RATP	Chiffre d'affaires hors taxes à fin déc. 04	Résultat prévisionnel à fin déc. 2004	Dividendes encaissés par la RATP en 2004
	Capital	Autres	%	Brute	Nette	Prêts	CA HT	Résultat	Dividendes
<b>1 - Filiales</b>									
> S.E.D.P. 2 Square Félix Nadar 94 684 Vincennes Cedex (SIREN 380038687)	459	345	100	457	457	3 354	411	10 719	54
> RATP DÉVELOPPEMENT Société de Participation pour l'exploitation 54 Quai de la Rapée 75599 Paris Cedex 12 (SIREN 389795006)	18 000	-4 936	75	13 499	13 457	2 353		15 129	-1 102
> LOGIS TRANSPORTS 158 rue de Bagnolet 75020 Paris (SIREN 592025811)	40	(2)	88	33	33	20 777	2 095	(2)	(2)
> PROMO METRO 43-45 rue du Gouverneur Général Félix Eboué 92130 Issy-les-Moulineaux (SIREN 712029099)	910	3 439	66	1 120	1 120			17 748	1 136
> RATP INTERNATIONAL 54 Quai de la Rapée 75599 Paris Cedex 12 (SIREN 419997044)	19 721	-519	100	19 727	19 179	5 405		1 150	22
> TELCITÉ 1 avenue Montaigne 93160 Noisy-le-Grand (SIREN 411759962)	1 525	11 185	100	1 524	1 524	1 116		11 643	1 113
> FINANCIÈRE TRANSDEV 6 Place Abel Gance 92100 Boulogne Billancourt (SIREN 442610788)	106 929	367	49,9	53 340	53 340				2 588
> BMS 25 rue de Ponthieu 75008 Paris (SIREN 423749886)	20 995	-11 724	7	3 770	805			1 165	-3 801
<b>2 - Autres participations</b>				419	66				

(1) y compris intérêts courus

(2) données non disponibles.

## 19\_ GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

situation au 31 décembre 2004		Siren	Frais de fonctionnement	Quote-part participation RATP
<b>1 - EURAILTEST</b>	75, avenue Parmentier 75544 Paris Cedex 11	SIREN 421 526 468		10%
<b>2 - QUAI 54</b>	54, Quai de la Rapée 75012 Paris	SIREN 407 668 409		60%
<b>3- TOTHEME 54</b>	54, Quai de la Rapée 75012 Paris	SIREN 411 248 594		90%
<b>4 - SECTRANS</b>	29, rue Lebrun 75013 PARIS			50%
<b>5 - Site d'expérimentation du TRANS VAL DE MARNE</b>	54, Quai de la Rapée 75012 Paris	SIREN 412 897 142		26%
<b>6 - COMUTITRES</b>	185, rue de Bercy 75012 Paris	SIREN 433 136 066		57,60%
<b>7 - VILLE ET TRANSPORTS</b>	28, rue Pascal 75005 Paris	SIREN 437 664 998		50%
<b>8- EMIF</b>	54, Quai de la Rapée 75012 Paris	SIREN 438 281 461		50%
<b>9-ARMONIA</b>	49, rue de Provence 75009 Paris	SIREN 442 611 703		8,90%
<b>10-MICROBUS</b>	54, Quai de la Rapée 75012 Paris	SIREN 442 696 860		28,17%
<b>11- DÉVELOPPONS LE TRANSPORT PUBLIC</b>	30, Place Saint-Georges 75009 PARIS	SIREN 477 615 850		6%

**20\_ ENGAGEMENTS FINANCIERS**

au 31 décembre 2004

(En milliers d'Euros)	2003	2004
<b>Engagements donnés</b>		
Filiales et participations		
> Caution au profit de LOGIS-TRANSPORTS	2 095	2 095
> Caution au profit de SEDP	383	411
Associations		
> Caution au profit de l'IAPR	265	265
> Caution au profit des Compagnons du Voyage	350	700
Prêt au Personnel : caution au profit de la SBE	34 999	27 942
Personnel : cautions «Constructions individuelles»	354 471	352 232
Indemnités de départ à la retraite (cf compléments d'informations 1)	143 760	156 785
Médailles du travail (cf texte annexe 2-1a et compléments d'informations 5)	26 010	0
Rentes maladies professionnelles et accidents du travail (cf compléments d'informations 3)	NC (*)	94 062
Opérations d'échange de taux (1)	2 182 573	1 915 676
Ventes de swaptions	350 000	150 000
Opérations de "leasehold" : sous-locations de trains	2 886 159	2 766 326
Divers engagements donnés	945	2 220
Congés d'ancienneté (cf compléments d'informations 4)	0	43 592
<b>total</b>	<b>5 982 011</b>	<b>5 512 306</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Opérations d'échange de taux (1)	2 182 573	1 915 676
Garantie de taux plafond	200 000	350 000
Garantie de taux plancher	0	150 000
Lettres de crédit bancaires	46 240	41 546
Cautions bancaires	44 664	54 893
<b>total</b>	<b>2 473 477</b>	<b>2 512 115</b>

\* NC= Non Calculé

(1) La RATP a choisi de traiter les swaps comme des opérations classiques de prêt et d'emprunt.

La décomposition des engagements de swaps par maturité est la suivante :	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	<b>total</b>
<b>SWAPS DE TAUX D'INTERETS</b>	<b>800 888</b>	<b>214 788</b>	<b>900 000</b>	<b>1 915 676</b>

**Compléments d'informations**

Le taux d'inflation retenu pour l'ensemble de ses évaluations est de 2%.

**1 - Indemnités de départ à la retraite (IDR)**

Les IDR font l'objet d'une constatation en charge à payer lorsque les agents en activité remplissent les conditions de départ. Les engagements complémentaires résultant d'un calcul actuariel qui échoient à la RATP sont constatés en engagements hors bilan dans le tableau ci-dessus. Le taux d'actualisation net retenu pour l'évaluation 2004 est de 2,5% au lieu de 3,25% en 2003.

**2 - Régime spécial de protection sociale de la RATP**

En ce qui concerne les retraites (risques vieillesse) à verser aux actuels et aux futurs retraités, leurs engagements ne font pas l'objet d'une provision. Ces derniers ont été évalués au 31-12-2004 à environ 21,615 milliards d'euros contre 18,26 milliards d'euros au 31-12-03 en retenant un taux d'actualisation net de 2,5% au lieu de 3,25% en 2003.

**3 - Rentes maladies professionnelles et accidents du travail**

Cet engagement concerne les rentes à verser aux agents

inactifs (cf texte annexe 2-1b).

Le taux d'actualisation net retenu pour l'évaluation 2004 est de 2,5%.

**4 - Congés d'ancienneté**

Cet engagement concerne les jours de congés attribués aux agents selon la réglementation interne de la RATP. Le taux d'actualisation net retenu pour l'évaluation 2004 est de 2,5%.

**5 - Médailles du travail**

En 2004, l'engagement relatif aux médailles du travail est provisionné dans les comptes suite aux changements des réglementation comptable.

## 21 a\_ OPÉRATIONS DE LOCATIONS / SOUS-LOCATIONS

### I - OPÉRATIONS DE LEASEHOLD AMÉRICAIN Impact sur la trésorerie

<b>contrats</b>	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Produits de location principale	560 061	269 516	228 874	840 625	639 985	454 943	0	0
Charges de sous-location	526 587	239 242	205 264	799 837	600 768	447 049	0	0
<b>profits nets RATP</b>	<b>33 474</b>	<b>30 274</b>	<b>23 610</b>	<b>40 788</b>	<b>39 217</b>	<b>7 894</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ces opérations se déroulant sur une durée variable, les profits dégagés ont en conséquence été étalés en résultat exceptionnel selon la durée du contrat.

### Impact sur le résultat de l'exercice L'incidence sur le résultat de l'exercice 2004 est de 11 161 K€

<b>contrats</b>	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Total	Rappel 2003
Produits de location principale (1)	104 546	42 162	172 420	28 699	20 723	21 291	<b>389 843</b>	389 863
Intérêts sur les sous-loyers versés (2)	34 026	16 804	10 374	63 920	41 704	16 248	<b>183 076</b>	184 504
Reprise sur provision (3)	2 455	0	20 865	0	0	0	<b>23 320</b>	21 259
Autres produits	0	0	0	928	0	0	<b>928</b>	
Charges de sous-location (4)	46 095	12 447	27 601	29 597	43 743	9 014	<b>168 498</b>	204 410
Loyers perçus en trop	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0
Early Buyout Option	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0
Frais	46	26	0	397	0	192	<b>661</b>	263
Provision pour coût final de résiliation (3)	92 648	45 076	174 800	60 410	16 245	27 375	<b>416 554</b>	380 179
Ecart de change				292			<b>292</b>	
<b>résultat net (en milliers d'Euros)</b>	<b>2 238</b>	<b>1 418</b>	<b>1 258</b>	<b>2 215</b>	<b>2 438</b>	<b>957</b>	<b>11 161</b>	<b>10 773</b>

(1) Lors de la signature des contrats, la totalité des loyers principaux est encaissée. Chaque année, la part de loyer afférente à l'exercice est enregistrée dans le résultat en contrepartie du compte de produits constatés par avance.

(2) Intérêts perçus ou à percevoir sur les sous-loyers versés aux institutions financières (dépôts).

(3) Étalement de la constitution de l'indemnité de résiliation et des loyers excédentaires de façon à étaler linéairement le résultat des contrats sur leur durée.

(4) Sous-loyers payés ou à payer par les institutions financières.

L'ensemble des charges de sous locations, produits de location principale et des intérêts est enregistré en charges et produits exceptionnels. De même, la provision pour coût final de résiliation est comptabilisée en charges exceptionnelles.

## 21 a\_ OPÉRATIONS DE LOCATIONS / SOUS-LOCATIONS (SUITE)

### II - OPÉRATIONS DE LEASE SUÉDOIS

Impact sur la trésorerie

*(En milliers d'Euros)*

	Contrats		
	Swedish lease tranche 2 réalisée en 2002	NPV supplémentaire due à la restructuration du leasehold 2002 en 2004	Swedish lease tranche 2 réalisée en 2004
<b>profits nets RATP</b>	<b>620</b>	<b>118</b>	<b>1 444</b>

### III - IMPACT GLOBAL DES OPÉRATIONS DE LEASE SUR LE BILAN AU 31/12/2004

#### actif

	Total bilan	Impact Leasehold	Impact Lease suédois	Hors Lease
<b>Immobilisations corporelles</b>	7 461 427		80 500	7 541 927
<b>Immobilisations financières</b>	295 289			
Dépôts et cautionnements	98 702	(1 753)	(94 043)	2 905
<b>Créances Etat et collectivités</b>	186 120	(43 313)		142 807
<b>Autres créances</b>	3 887 921	(3 819 137)		68 784
Autres créances -				
Sous-loyers versés aux institutions financières		(2 584 973)		
Autres créances -				
Créances vis-à-vis du GIE/Trust sur loyers principaux		(1 032 390)		
Autres créances - Intérêts à recevoir sur les sous-loyers versés		(94 481)		
Autres créances - Loyers principaux à recevoir		(107 293)		
<b>Actif financier</b>	614 066	(22 866)		591 200
<b>Charges constatées d'avance</b>	131 942	(101 186)		30 756
<b>total</b> <i>(en milliers d'Euros)</i>		<b>(3 988 256)</b>	<b>(13 543)</b>	

#### passif

	Total bilan	Impact Leasehold	Impact Lease suédois	Hors Lease
<b>Provisions pour risques et charges</b>	2 229 122	(2 105 858)		123 265
Provisions pour charges exceptionnelles -				
Coût final de résiliation		(2 105 858)		
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	381 224	(1 732)		379 492
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	617 350	(186 769)		430 581
Dettes fiscales et sociales - TVA sur produits à recevoir		(17 583)		
Dettes fiscales et sociales - TVA sur loyers principaux reçus		(169 186)		
<b>Autres dettes</b>	241 412	(132 950)		108 462
<b>Produits constatés d'avance</b>	1 846 452	(1 679 684)	(13 626)	153 142
<b>total</b> <i>(en milliers d'Euros)</i>		<b>(4 106 993)</b>	<b>(13 626)</b>	

## 21 b\_ ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

au 31 décembre 2004

Deux contrats de crédit-bail immobilier sont contractés

<b>contrat</b> (en milliers d'Euros)	Valeur globale	Durée	Valeur résiduelle
Cour de vincennes	5 336	15	0
Philidor Maraichers	25 308	25	2 373

### Immobilisations en crédit-bail

<b>postes du bilan</b>	Dotations aux amortissements			Valeur nette
	Coût d'entrée	de l'exercice (1)	cumulées (1)	
Terrains				
Constructions	30 644	602	1 196	29 448
Installations, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
<b>total</b> (en milliers d'Euros)	<b>30 644</b>	<b>602</b>	<b>1 196</b>	<b>29 448</b>

(1) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis. A la RATP, les immeubles sont amortis sur 50 ans en linéaire.

### Engagements de crédit-bail

<b>postes du bilan</b>	Redevances payées		Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans + 5 ans	
Terrains					
Constructions	1 401	2 932	2 406	9 720	40 691
Installations, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
<b>total</b> (en milliers d'Euros)	<b>1 401</b>	<b>2 932</b>	<b>2 406</b>	<b>9 720</b>	<b>40 691</b>





*Pour en savoir plus :*

**> [www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)**

**Département communication**

**+33(0)1 58 78 20 20**

**Crédits photos :**

*Zefa Visual Media, Getty Images*

**Conception :**

*FCB, Pôle Sud*

**Design-création :**

*FCB, Ethane*

**Production :**

*Formes & Façons Production*

*Imprimé sur papier sans chlore*